

COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Gennevilliers, le 1^{er} juillet 2016,

Chers Partenaires,

Depuis Janvier 2012, LAFI a rejoint le programme **Global Compact** des Nations Unies.

En rejoignant ce programme LAFI a pris un certains nombres d'engagements dans le cadre de sa première *Communication sur le Progrès*.

Après trois années de participation au programme **Global Compact**, nous voulons réaffirmer notre implication dans le développement durable.

Vous trouverez donc ci-après les résultats 2015 et les actions que nous entendons déployer durant l'année 2016 pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans chaque domaine.

Très cordialement.

Laurent Mitais
Président



**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



plateforme d'achats IT

Engagements 2015

Objectifs	Résultats
Droits de l'Homme	
<ul style="list-style-type: none"> • Zéro plainte concernant des comportements irrespectueux entre collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • aucune plainte enregistrée.
Travail	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un code de conduite 	<ul style="list-style-type: none"> • Le code de conduite est en place et remis à chaque salarié nouvellement embauché
<ul style="list-style-type: none"> • Zéro plainte émanant de collaborateurs concernant toute forme de discrimination et/ou harcèlement. 	<ul style="list-style-type: none"> • aucune plainte enregistrée.
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une politique de recrutement qui favorise l'insertion sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Annonces de recrutement publiées sur les sites spécialisés, et généraliste avec le logo « handicap » • Recrutement de seniors • Recrutement d'une personne en situation de handicap
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de travail des salariés 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du plan d'action conçu en 2014 et amélioration effective des conditions de travail.
Environnement	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un Système de Management Environnemental conforme à la norme ISO 14001. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place depuis le 1^{er} septembre 2012. Conférer www.lafi.fr - Environnement • Voir résultats 2015 en annexe.
<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir des principaux partenaires de LAFI leur certification ISO 14001 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande effectuée auprès des 10 plus fournisseurs les plus importants. Les certificats ont tous été obtenus.
<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du bilan carbone 	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation effective pour l'année 2015.
Lutte contre la corruption	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place règles de gouvernance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles édictées et signées par la direction. Les nouveaux arrivants en 2015 doivent passer un test en ligne.
<ul style="list-style-type: none"> • Aucune plainte à ce sujet émanant de quelque partie que ce soit. 	<ul style="list-style-type: none"> • aucune plainte enregistrée.

Tableau de bord Environnemental

Résultats année 2015

Tableau de bord "ENVIRONNEMENTAL" LAFI

Indicateurs	Année 2015	Commentaires	Année 2014
Nbre de salariés LAFI	80		61
Chiffre d'affaires (K€)	91 157		84 574
AIR			
1 Emissions totales de GES (tonne éq.CO2)	5,83	😊	7,74
2 Fret: kg éq. CO2 Fret Géodis / nombre de kg annuels transportés	0,25	😐	0,25
3 Fret: kg éq. CO2 Fret Géodis / nombre de litiges annuels	1,00	😐	1,15
4 Fret: % de livraison "totale" (basé sur la quantité de livraisons effectuées)	88%	😊	86%
VEHICULES			
5 Consommation annuelle moyenne carburant parc véhicules (Litres) <i>par véhicule</i>	43 045 1 389	😞	41 880 1 351
6 % de véhicules de classe >= à « D »	55%	😞	27%
ENERGIE			
7 Kwh électrique/salarié/an	1099	😞	481
INFORMATIQUE			
8 Durée de vie moyenne du parc informatique (nombre d'année)	3	😊	3
DECHETS			
9 Consommation annuelle de papier par collaborateur (kg / pers. / an)	33	😊	48
10 % de type de déchets pris en charge par filière recyclage (la liste est établie à partir de la procédure gestion tri-déchets)	80%	😊	80%

😊	5	50%
😐	2	20%
😞	3	30%

Un résultat 2015 en amélioration, ou stabilisé par rapport à 2014 à 70 %

Des évolutions défavorables dans les véhicules.

Des évolutions défavorables également dans l'énergie qui sont dûes à de nouvelles superficies occupées.

Objectifs 2016

Droits de l'Homme

- Engagements de la société

LAFI s'engage à promouvoir et respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à ne pas se rendre complice de violations desdits Droits. Cet engagement implique que :

Nous agissons quotidiennement en prenant en considération ces Droits et que nous ne tolérons pas que des manquements puissent être commis par nos collaborateurs tant entre eux que vis-à-vis de nos partenaires.

Nous encourageons nos partenaires, qu'ils soient fournisseurs, prestataires ou sous-traitants, à s'inscrire dans la même démarche que LAFI.

- Objectifs

Ne pas pratiquer une politique de ressources humaines qui conduirait au non-respect des Droits de l'Homme. Ne pas tolérer de comportements irrespectueux entre collaborateurs. Encourager tout individu ayant connaissance de tels abus à les révéler à l'entreprise
=> Objectif : renouveler le résultat 2015 : zéro plainte émanant de collaborateurs au cours des douze prochains mois.

S'assurer que nos principaux partenaires suivent ces démarches et confirment leur engagement.



Travail

- Engagements de la société

LAFI s'engage à respecter le droit à la liberté syndicale, à la liberté d'expression, à la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective. LAFI s'interdit de recourir directement ou indirectement à toute forme de travail forcé ou obligatoire ainsi qu'à prohiber le travail des enfants. LAFI s'engage à lutter contre la discrimination en matière d'emploi et de rémunération. LAFI s'interdit de pratiquer une quelconque discrimination en raison du sexe, de l'origine, de l'âge, de la religion ou de l'invalidité de ses collaborateurs tant dans l'exercice de leurs fonctions quotidiennes que lors de leurs recrutements. LAFI s'engage à assurer à ses collaborateurs des conditions de travail saines et sûres. De même, LAFI s'engage à ce qu'aucun de ses collaborateurs ne soit rémunéré en deçà des minima conventionnels.

- **Objectifs**

Maintenir la diffusion du « Code de Conduite » aux nouveaux collaborateurs et disponible pour tous les salariés de l'entreprise sur son site web. Il s'impose à tous.

Ne pas pratiquer une politique de ressources humaines qui conduirait à une quelconque forme de discrimination ou de harcèlement. Ne pas tolérer de tels comportements entre collaborateurs.

Encourager tout individu ayant connaissance de tels abus à les révéler à l'entreprise.

=> Objectif : renouveler le résultat 2015 : zéro plainte émanant de collaborateurs au cours des douze prochains mois.

Maintenir une politique de recrutement qui favorise l'insertion sociale, via les annonces d'emplois publiées sur les sites de recrutements spécialisés.

Etudier l'embauche de salariés présentant des situations de handicap nécessitant une adaptation du poste de travail, en partenariat avec la cellule du handicap de la ville de Gennevilliers.



Environnement

- **Engagements de la société**

LAFI s'engage à appliquer une approche de précaution face à toute question d'environnement et promouvoir le respect de l'environnement pour elle-même et ses clients

- **Objectifs**

La politique environnementale de LAFI repose sur quatre engagements :

1. Réduire son empreinte carbone,
2. Impliquer ses fournisseurs et sous-traitants dans sa politique d'achats responsables,
3. Appliquer la règle des « 3 R » (Réduire / Réutiliser / Recycler) pour les déchets,
4. Offrir à des clients des solutions et produits éco-innovants.

Pour chacun de ces engagements, l'objectif de 2016 est de :

1. Reproduire ou améliorer le résultat 2015, notamment en orientant les locations de bureaux vers des bâtiments Basse consommation / HQE.
2. Impliquer davantage de fournisseurs et améliorer le taux de réponses positives.
3. Maintenir en application ce principe.
4. Maintenir en application ce principe en coopération avec nos fournisseurs.

En outre, Lafi vise à promouvoir les modes de déplacement alternatifs et écologiques auprès de ses salariés. Une étude sera lancée pour l'utilisation ou la location de véhicules électriques.



Lutte contre la corruption

- **Engagements de la société**

LAFI s'engage à lutter et à encourager la lutte contre toutes les formes de corruption y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

- **Objectifs**

Maintenir les règles de gouvernance concernant :

- Directive de conformité avec les lois antitrust et sur la libre concurrence.
- Directive sur les procédures de traitement des cadeaux et invitations.
- Directive sur la prévention des conflits d'intérêt.
- Directive sur les procédures de traitement des informations privilégiées.

S'assurer que chacun, à son niveau dans l'organisation, est informé des règles de gouvernance, et ce, dès son entrée dans la société.

Tous les salariés devront suivre une formation groupe et répondre à un QCM sur la lutte contre la corruption et les bonnes pratiques commerciales (compliance).

Renouveler le résultat 2015 : Aucune plainte émanant de quelque partie que ce soit concernant ce sujet.